



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTS DE SEINE

**Demande d'obtention du certificat de qualification
au tir des artifices de divertissement du groupe F4-T2 niveau 2**

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la préfecture de votre lieu de résidence par courrier ou par courriel à : pref-commission-de-securite@hauts-de-seine.gouv.fr

Ce formulaire doit être intégralement complété et signé.

Identification du demandeur :

Madame Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'époux(se) :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse internet :

Pièces à fournir en photocopie :

- certificat de qualification de niveau 1 datant de plus d'un an
- attestation de fin de stage ou de présence de niveau 2, délivré par un organisme de formation agréé, datant de moins de 5 ans
- attestation de réussite à l'évaluation des connaissances, correspondant au niveau 2, datant de moins de 5 ans
- preuve de votre participation (attestation délivrée par l'organisateur du spectacle, carnet de tir comportant une mention de la participation validée par le cachet de l'organisateur) au montage ou au tir de **trois spectacles pyrotechniques distincts** comportant des articles pyrotechniques classés dans les catégories F4-T2 **dans les 2 ans précédant cette demande**
- copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité,
- justificatif de domicile (quittance électricité, gaz, téléphone...)

Fait à le
Signature,